South Florida Area 15 General Service

Hello and holiday greetings! I hope this finds you well and enjoying the season.

The attached document from our Trustees Literature Committee is intended to get the conversations going about possible future changes. How to stay relevant vs. preserving the founder's writings. The questions here are intended to start the sharing and discussions, not to limit you in any way. You are encouraged to take the discussion where it leads you.

Please discuss among your fellow alcoholics, and I will provide a way to collect your ideas and comments. I am considering an online meeting after our assembly depending on the participation. It was intended that we share our area's ideas at the conference next year. As always, feel free to email, call or txt.

Thank you! and thank you for all you do!

Cary W
Delegate Area 15/Panel 73
South Florida, Bahamas, US and British Virgin Islands,
Antigua, St Maarten and Cayman Islands
Trustees Committee
863-840-0061

Les Alcooliques anonymes®
www.aa.org

Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes

475 Riverside Drive, 11ème étage, New York, NY 10115 Téléphone : +1 212 870 3400

Veuillez adresser toute communication à :
PO Box 459
Grand Central Station
New York, NY 10163
États-Unis
Fax: +1 212 870 3003

Le 13 novembre 2023

Chers serviteurs de confiance,

Le cofondateur des AA, Bill W., dans son discours à la Conférence des Services généraux de 1953, a déclaré qu'il ne se considérait pas comme l'auteur du Gros Livre, *Les Alcooliques anonymes* (*Notre grande responsabilité*, p.92*)* Bill fait aussi allusion au fait que dans les publications des AA parues avant sa mort, il s'était grandement inspiré d'autres sources, et que d'autres membres des AA avaient contribué de manière significative.

D'un autre côté, en ce qui concerne le contexte historique de certains écrits de nos fondateurs, plusieurs membres de notre Mouvement ont exprimé un fort sentiment allant contre tout changement apporté aux premières 164 (186 en français) pages du livre *Les Alcooliques anonymes*, le Gros Livre, ainsi qu'à la préface, les avant-propos, l'opinion d'un médecin, le cauchemar du Dr Bob, et les appendices. En fait, dès 1995, et plus récemment en 2022, il y a eu des résolutions de la Conférence, approuvées par la Conférence des Services généraux, visant à protéger le contenu mentionné ci-dessus.

En réponse à une considération du comité de la 73e Conférence des Services généraux suggérant que le Comité du Conseil pour les Publications *demande l'avis du Mouvement (dont, sans s'y limiter, des commentaires de la part des délégués de Région) concernant tout possible changement aux écrits des fondateurs des AA*, le Comité du Conseil pour les Publications s'est mis d'accord sur le fait qu'il serait utile de rassembler des partages d'expérience de tout le Mouvement sur ce sujet.

Nous voudrions entendre ce que vous avez à dire sur ce sujet — vous êtes le haut du triangle! Alors que nous espérons que les questions suggérées encourageront les partages et aideront à faire naître des discussions intéressantes, n'hésitez pas à ajouter des questions auxquelles nous n'avons peut-être pas pensé et qui permettront une discussion plus approfondie. Par-dessus tout, un grand merci à vous pour votre participation.

Amitiés,

Le Comité du Conseil pour les Publications (2023-2024)

Pièces jointes : Questions suggérées

COMMENT DEVONS-NOUS TRAITER LES ÉCRITS DES FONDATEURS DES AA

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR LES DISCUSSIONS

1. Pensez-vous que les fondateurs des AA s'opposeraient à des révisions de leurs écrits, ou bien les encourageraient-ils? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?

2. Pensez-vous que les écrits des fondateurs sont efficaces pour rejoindre les nouveaux membres? Si ce n'est pas le cas, quelles mesures pensez-vous qu'il faudrait prendre pour résoudre ce problème?

3. Quelles seraient les raisons à considérer pour changer les écrits des fondateurs?

4. Quelle est votre opinion sur l'idée de modifier les écrits des fondateurs des AA pour remplacer les références datées?

5. Quelles sont vos suggestions pour préserver les écrits des fondateurs, tout en s'adaptant aux membres actuels des AA et à l'avenir du Mouvement?

6. Devrait-il y avoir un processus de la Conférence particulier concernant l'approbation de changements aux écrits de nos fondateurs? (par exemple, vote à la majorité qualifiée, 75 %, ou un processus de considération sur 2 ans, etc.)

7. Avez-vous d'autres idées, pensées ou suggestions que vous pourriez partager concernant les changements ou les non-changements aux textes des fondateurs?

Note : Veuillez répondre à ces questions de manière la plus concise possible.

###